



Prix a payer pour succession pour ma fille

Par **C&Camoureux**, le **13/10/2024** à **15:14**

Bonjour ,

je possède une maison achetée 200 000 euros . Je souhaite faire les documents pour que ma fille unique puisse l'hériter .

je suis pacsé, je voudrais pas que ma fille mette ma compagne dehors si je viens à disparaître .

comment puis je faire ? Et combien cela va me coûter .

cordialement

Par **youris**, le **13/10/2024** à **15:31**

bonjour,

c'est un cadeau empoisonné que vous faites à votre fille. Votre partenaire de pacs n'est pas votre héritière, votre compagne doit savoir que si vous décédez avant elle, elle ne pourra pas rester dans la maison dont votre fille héritera mais pas besoin de document, puisque votre fille est votre héritière réservataire, elle paiera les droits de succession avec un abattement de 100000 € et les émoluments du notaire.

salutations

Par **Fructidor**, le **13/10/2024** à **16:11**

Bonjour

Dans un cas comme celui là, vous pouvez établir un testament pour laisser l'usufruit de la maison à votre partenaire (pas de droits de succession) et votre fille héritera de la nue-propriété.

Voyez votre notaire pour bien cadrer les choses, cela ne vous coûtera pas très cher